

A. Merlon,... Le Congo producteur

Merlon, A. (missionnaire du Haut-Congo). A. Merlon,... Le Congo producteur. 1888.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

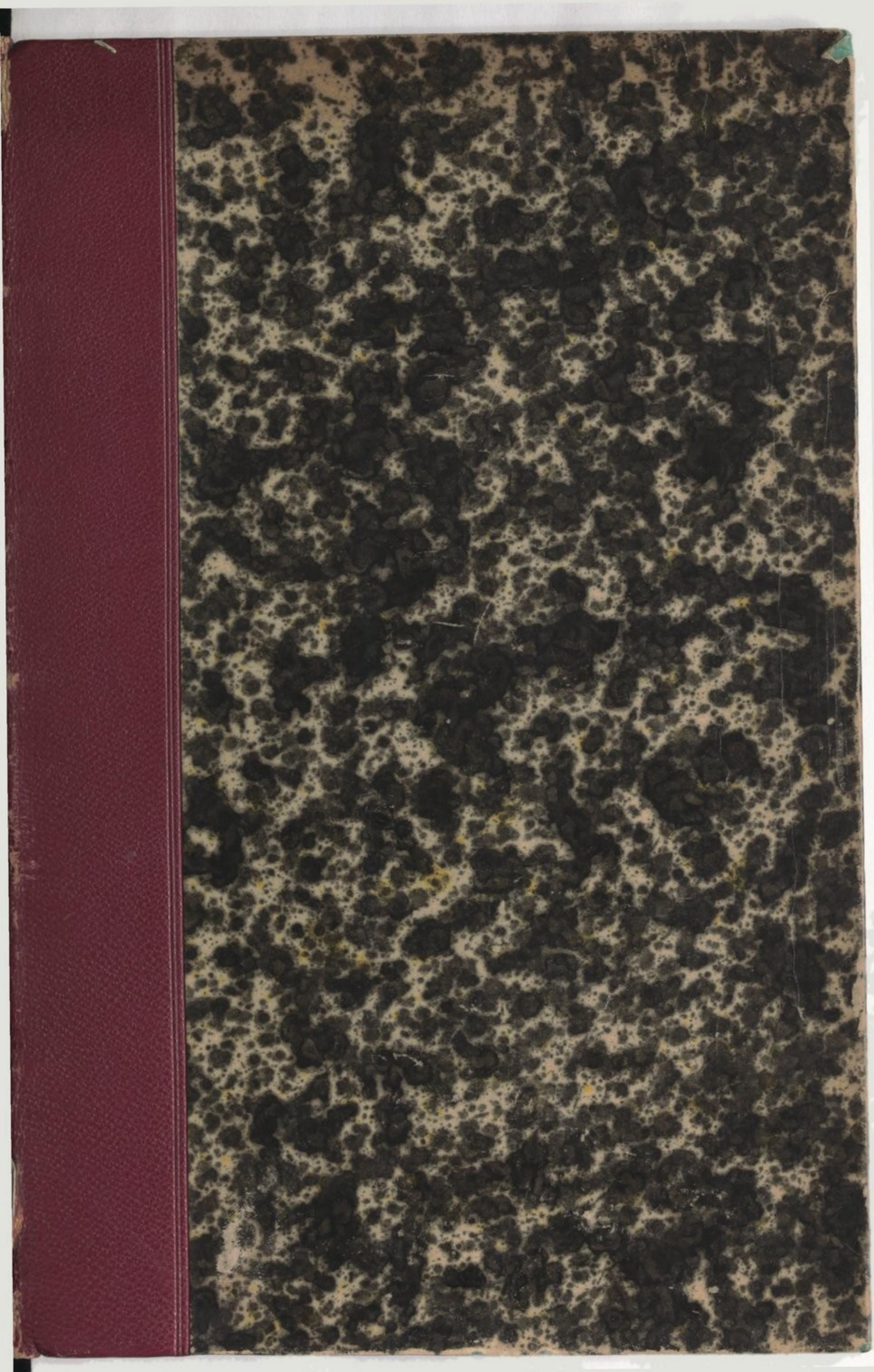
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

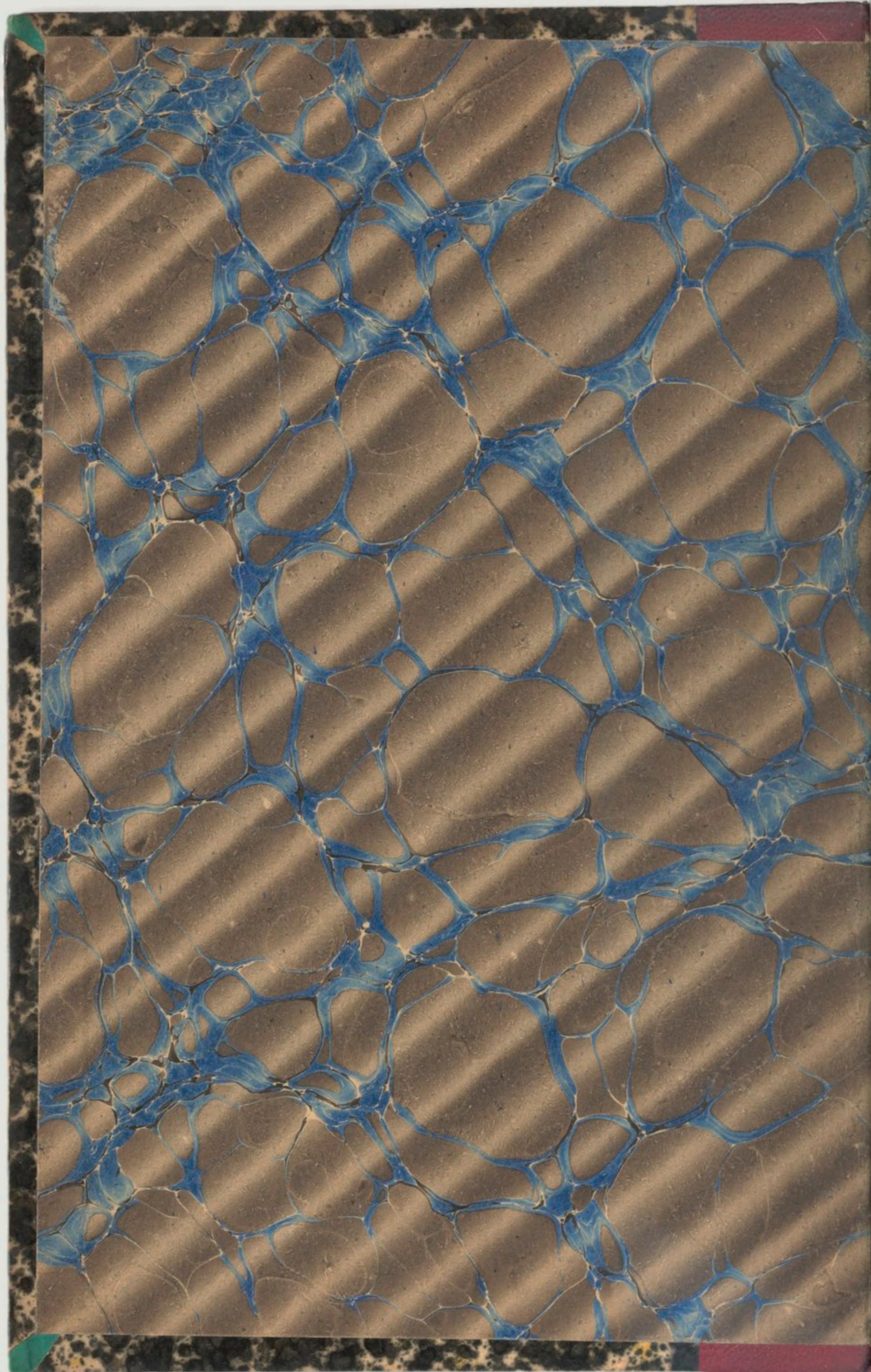
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

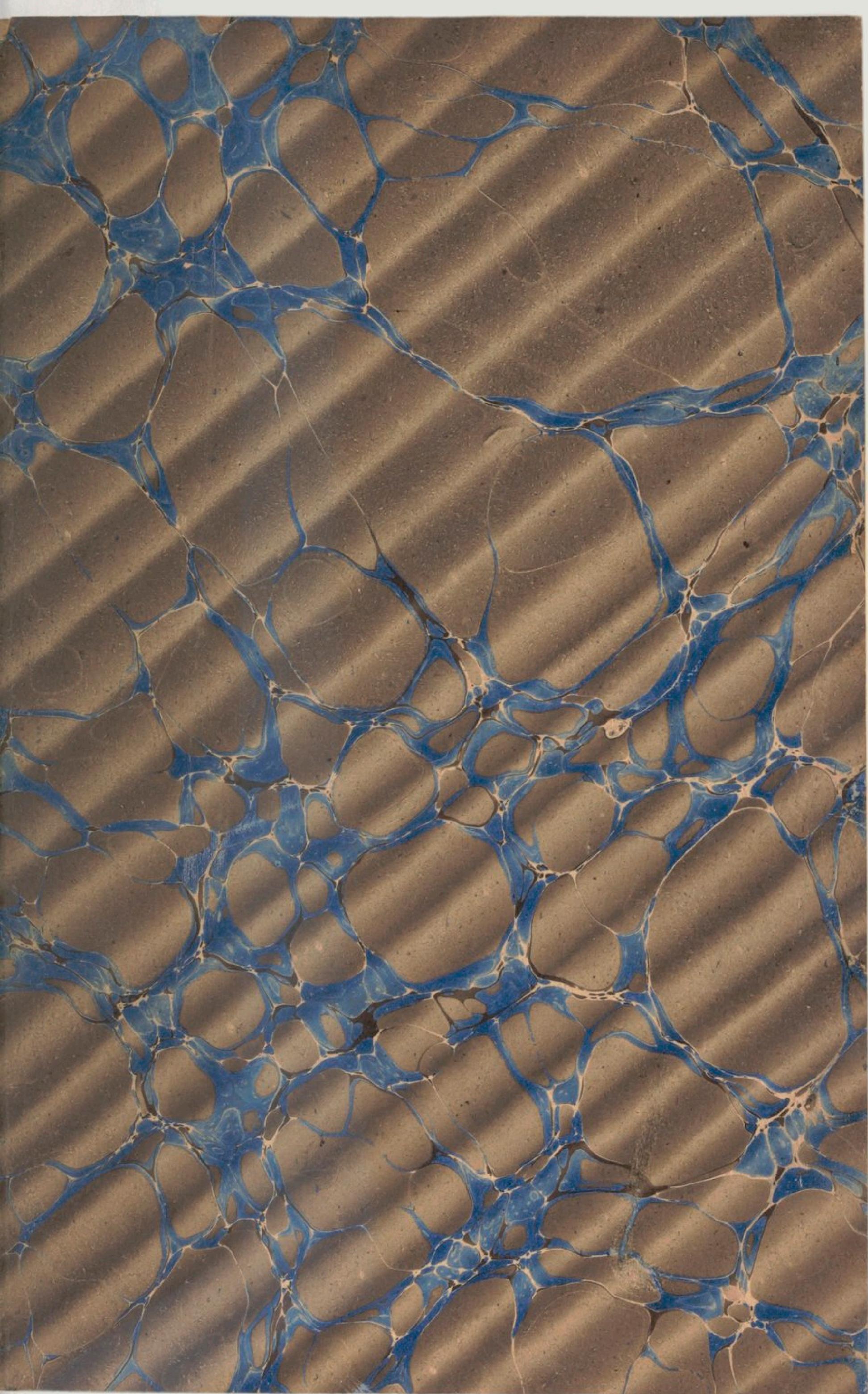
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

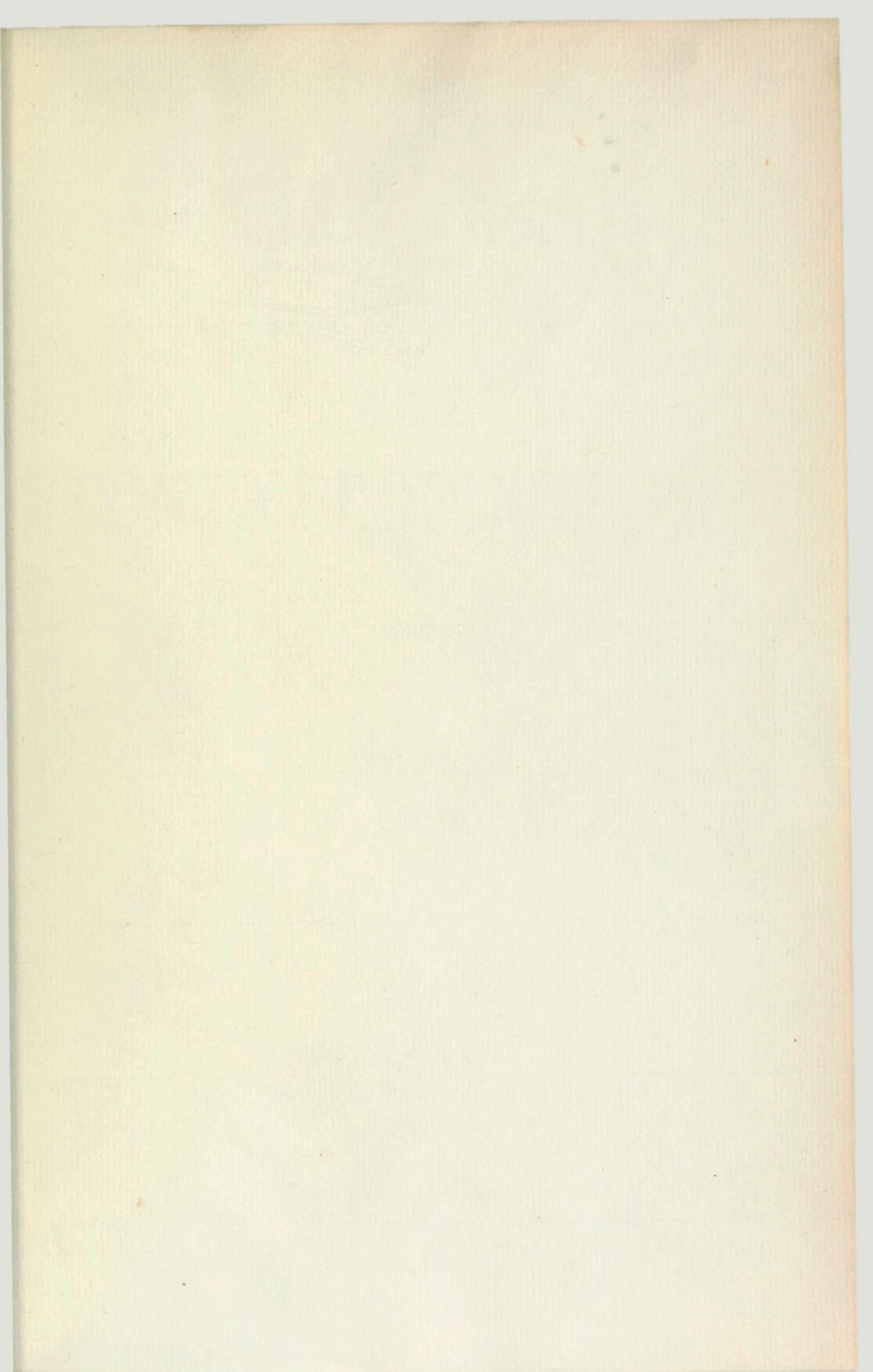
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.











9592
Conservé la Couverture

A. MERLON

MISSIONNAIRE AU HAUT-CONGO (1885-1887)

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE

9394
LE

CONGO PRODUCTEUR

En tout, le vrai.

BRUXELLES

HENRI MOMMENS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

10-12, RUE DE BEUGHEN, 10-12

1888

Droits de propriété et de traduction réservés.

0³
51

DU MÊME AUTEUR

LA BELGIQUE AFRICAINE

VOLUME GRAND IN-8°

Cet ouvrage, composé de cinq parties, paraîtra en **TROIS** volumes constituant chacun un tout complet.

TOME I^{er} *(en préparation).*

1^{re} PARTIE : **Le Congo géographique et politique.**

2^e PARTIE : **Le Congo colonial.**

Ch. I. Le Congo est-il colonisable ?

Ch. II. L'élément colonisateur du Congo.

Ch. III. L'état colonial actuel du Congo.

TOME II^e

3^e PARTIE : **Le Congo producteur :** **2.50**

Ch. I. Les productions animales.

Ch. II. Les productions végétales.

Ch. III. Les productions minérales.

TOME III^e *(sous presse).*

4^e PARTIE : **Le Congo ethnographique :**
(Mœurs, coutumes, législation, usages, etc., etc.)

5^e PARTIE : **Le Congo religieux :**

Ch. I. Les croyances indigènes.

Ch. II. La religion catholique.

Ch. III. Les sectes protestantes.



LE

CONGO PRODUCTEUR

00³
51

*L'ouvrage est déposé aux vœux de la loi, et chaque exemplaire
revêtu de la signature de l'auteur.*

A. Merlin

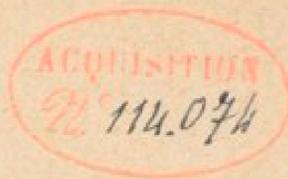
A. MERLON

MISSIONNAIRE AU HAUT-CONGO (1885-1887)

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE



LE



CONGO PRODUCTEUR

En tout, le vrai.

BRUXELLES

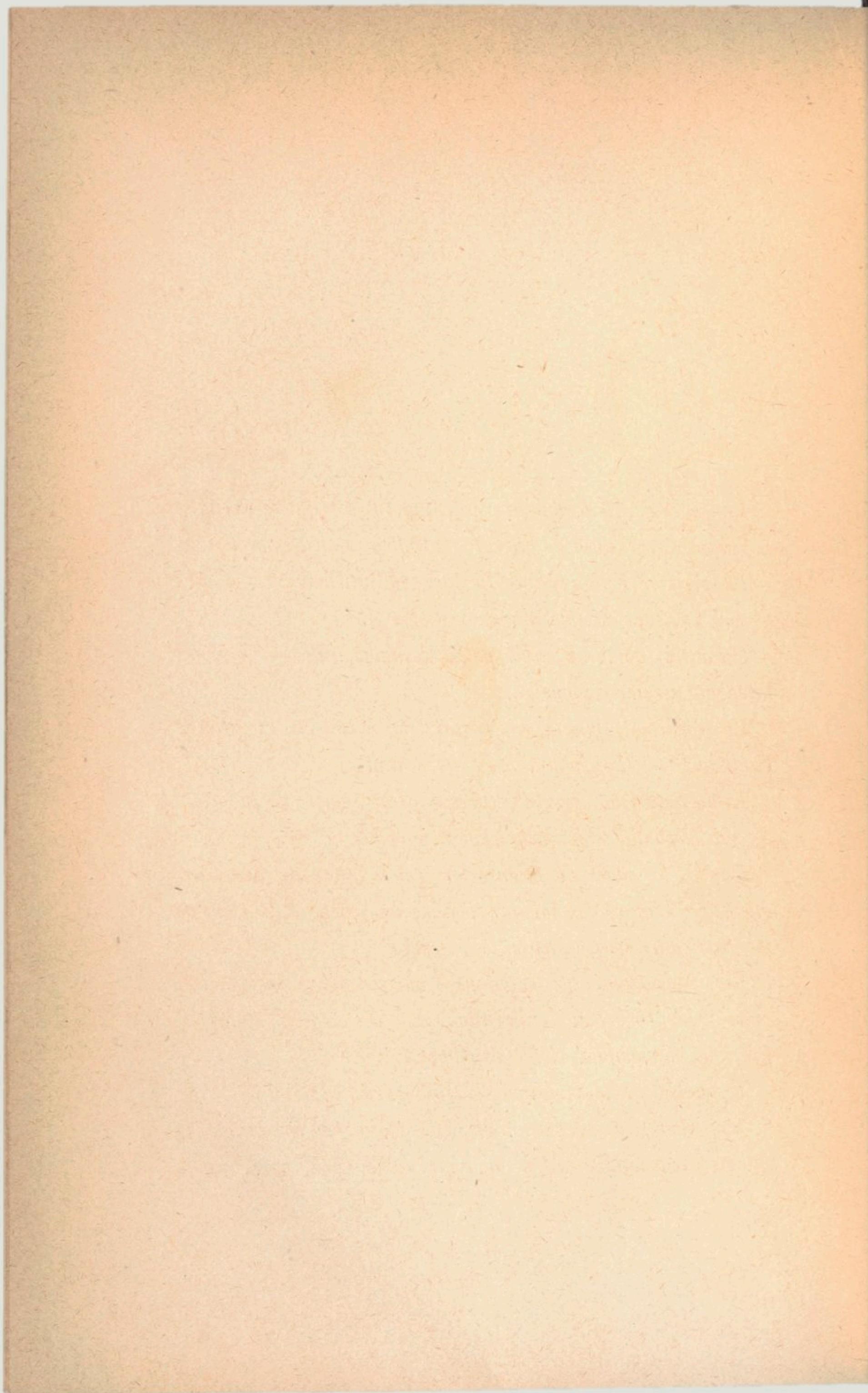
HENRI MOMMENS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

10-12, RUE DE BEUGHEM, 10-12

—
1888

Droits de propriété et de traduction réservés.





Les sages de l'Inde nous rapportent qu'un jour quatre aveugles se rencontrèrent, au bord du Gange, autour d'un éléphant.

Le premier prit à tâtons la queue du pachyderme, et dit : — « L'éléphant est un chasse-mouches. »

Un autre, après lui avoir palpé la jambe, dit : — « Non ! l'éléphant est une colonne. »

Le troisième répliqua, en passant la main sur l'oreille de l'animal : — « L'éléphant, c'est un éventail. »

Et le quatrième conclut, caressant la trompe de la bête : — « L'éléphant est un instrument de musique. »

Par là, les sages de Benarès ont voulu apprendre aux leurs que l'appréciation des hommes et des choses dépend du point de vue particulier sous lequel on les envisage.

Le « Mastodonte géographique » qui se nomme le Congo se présente également à l'observation sous des aspects multiples, politique, économique, ethnographique, religieux.

Il convient de les envisager chacun séparément.

Mais il importe surtout qu'on ne les traite pas en aveugle, la question économique moins que toute autre. Cela, parce que la

grandeur matérielle du pays y est en jeu, et que tromper son pays est un crime de lèse nation.

Il fallait donc y aller voir, voir de ses yeux, toucher de ses mains.

J'y suis allé, j'ai vu.

Le travail qui résume mes deux années d'expérimentation, et dont le premier jalon est aujourd'hui posé, renferme mes conclusions. J'ignore quel avenir les attend. A tout prendre, je leur sais au moins le mérite supérieur d'être l'interprète d'une pensée entièrement indépendante et désintéressée, d'une observation personnelle et consciencieuse.

Chacune des lignes qui le composent est écrite d'honneur, dictée par la vérité, cette expression complète des deux grands amours de ma vie : Mon Dieu, mon Roi.

Bruxelles, le 1^{er} Décembre 1887.

LE CONGO PRODUCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

Les Productions animales

CHAPITRE I^{er}

L'éléphant. — La chasse de l'éléphant par l'homme blanc. — Les mœurs de l'éléphant. — Sa comestibilité. — Un boudin monstre. — Cuisine noire. — La chasse indigène. — La chasse des Pahouins. — La chasse des Arabes. — La chasse des Matabélés. — L'éléphant africain est-il domesticable? ..

Il y a vingt ans, ce chapitre eût dû s'ouvrir par ces mots :

« La plus importante des productions africaines, c'est l'homme. »

Les plaines du Bas-Congo gardent encore l'empreinte profonde du fer rouge de la traite. Les villages clairsemés, les forêts disparues, l'isolement relatif des comptoirs, l'effarouchement des noirs, et quelque chose de mélancolique qui se dégage on ne sait de quoi et qui envahit toute l'âme, rappellent les dévastations et les ruines dont le trafic humain a laissé derrière lui la trace.

Aujourd'hui, la traite de l'homme noir par l'homme

blanc n'existe plus au Congo. L'État libre l'a proscrite à jamais de ses frontières; son incontestable honneur est d'avoir lavé cette tache rouge.

La constatation de ce fait, par laquelle il convenait d'ouvrir cette étude économique, doit suffire pour l'heure. Nous y reviendrons plus à fond dans la question de l'esclavage (1).

Le premier représentant, par son importance, de la faune du Congo, est l'éléphant. (Batéké : *n'zâo*. Bangala : *n'zoko*.)

Miracle d'intelligence et monstre de matière, l'éléphant, parfois solitaire, presque toujours en troupes, et portant avec lui la principale richesse des indigènes du Haut et du Moyen-Fleuve, est l'habitant souverain des forêts des deux rives. Il y abonde, surtout dans les régions supérieures du plateau central, qui constituent son habitat naturel.

La chasse en est difficile, mais relativement peu dangereuse pour le blanc de sang-froid. Le point vulnérable est la tête, à la naissance de la trompe, ou la tempe. D'aucuns le blessent d'abord au genou, et, tandis qu'il butte, l'achèvent au crâne. Il vient toujours au coup de feu, s'il est blessé. Comme il a la vue aussi défectueuse que son oreille est fine, en ce sens que sa vision ne porte pas obliquement, le chasseur se gare, dès qu'il a tiré, en faisant un saut de côté.

L'éléphant, éminemment sociable, vit en général par troupes de sept, dix, vingt et cinquante têtes. Il parcourt de nuit, à travers les forêts, où il trace de véritables che-

(1) *Le Congo colonial*. (Sous presse.)

mins, des distances considérables, en remplissant l'air de son cri strident, qui rappelle le son de la trompette. On concevrait à peine quels dégâts font ces géants dans les bois où ils errent, déracinant les arbres, cassant les troncs des grands palmiers d'un coup d'épaule, écrasant partout les jeunes pousses. Le jour, l'animal dort dans les fourrés, ou demeure plongé dans des mares pour se garantir des insectes. Un vieux mâle dirige la marche, et guide le troupeau avec des précautions infinies. Les mères portent de vingt à vingt et un mois, et le petit qui vient au jour est allaité également par toutes les femelles du troupeau. A vingt-cinq ans, l'animal est adulte.

Jadis, on le rencontrait par légions ; et bien qu'il abonde encore dans les forêts du Congo, cependant, grâce aux lassos, aux fosses recouvertes de broussailles, aux enceintes dont nous parlerons tout à l'heure, et surtout à nos fusils perfectionnés, il est en pleine voie d'extinction.

La chair de l'éléphant n'est pas désagréable, mais elle est généralement coriace. Le morceau de choix est la trompe, *kibongolo*, qui constitue pour les gourmets africains un mets vraiment royal.

Pour l'apprêter, ils creusent un canal de cinquante centimètres de profondeur, qui a la largeur de la trompe. Puis, sur un lit épais de broussailles et d'herbes sèches, ils la déposent avec toutes sortes de soins, et la recouvrent d'une couche d'herbes aromatiques triées sur le volet, puis d'un nouveau lit de broussailles auxquelles on met le feu. Le tout est alors recouvert de terre, avec quelques ouvertures d'aération, et le gigantesque boudin cuit à petit feu durant six à sept jours.

La dégustation de ce mets, d'ailleurs excellent, est une

fête gastronomique que je souhaite très sincèrement à mes lecteurs.

Les indigènes, qui, presque tous aujourd'hui, connaissent la grande valeur de l'ivoire, chassent l'éléphant avec acharnement.

Ils n'ignorent pas que cet animal tourne toujours l'obstacle qui se présente à lui, et, si fragile que puisse être celui-ci, ne le franchit jamais. Aussi, pour saisir leur proie, enserrent-ils les clairières, où sa piste les a menés, d'une immense ceinture de filets de lianes. Ils réduisent peu à peu cette enceinte, et l'animal cerné de toutes parts est bientôt à portée. Alors seulement ils assaillent le captif de lances et de flèches vénéneuses jusqu'à ce que la mort s'ensuive. On coupe aussitôt la trompe de la bête, qui reste elle-même sur place, en attendant que la décomposition partielle des chairs permette l'enlèvement des pointes.

La queue aussi est coupée, et les crins terminaux, *zengazanzão*, partagés entre tous, servent à faire des lacets de cou, très appréciés, auxquels on suspend les objets fétiches protecteurs.

Aux possessions françaises du Congo, les Pahouins chassent l'éléphant par les mêmes procédés sauvages.

Dès qu'ils arrivent dans un pays où il y a un troupeau de ces pachydermes, ils mettent sur leurs traces vingt ou vingt-cinq chasseurs qui suivent ce troupeau nuit et jour, et le perdent le moins possible de vue. Les éléphants vont toujours à peu près ensemble et circulent beaucoup; quand ils sont entrés dans un bouquet d'arbres ou dans un coin de la forêt facile à cerner et dans lequel il n'y a pas d'eau, (nous en verrons tantôt la raison), les chasseurs, qui les

guettent, se portent autour de cette enceinte, tirent des coups de fusil en l'air et font un tapage épouvantable. Les éléphants n'osent naturellement pas bouger de place, et se tiennent cois dans leur retraite. Pendant ce temps, deux ou trois hommes courent à toutes jambes pour avertir la tribu. Hommes, femmes, enfants, tous arrivent ; quelquefois, ils sont cinq ou six cents. Chacun se met à l'œuvre, on hurle, on tire des coups de fusil, et on travaille. La nuit, on établit un cordon de feux autour de l'enceinte assiégée. Bientôt, en abattant des arbres de toute grandeur, en enchevêtrant les unes dans les autres d'énormes lianes, on construit une palissade absolument infranchissable, qui a souvent un kilomètre de tour, et tient tout le troupeau prisonnier. Des cases sont alors construites pour les veilleurs ; ceux qui ne sont pas désignés pour ce service se retirent, et attendent quelquefois quinze jours, quelquefois trois semaines, et davantage.

L'éléphant a constamment besoin d'eau ; après en avoir été privé un temps assez long, il est épuisé par la soif, et d'une faiblesse extrême. Après avoir célébré une grande cérémonie en l'honneur des fétiches, les veilleurs font passer dans l'enceinte, par une entrée ménagée à cet effet, deux petites pirogues pleines d'une eau empoisonnée.

Ce jour-là, toute la tribu est revenue. Durant la nuit, les éléphants, pressés par la soif, boivent tout le contenu des pirogues, et le lendemain ils sont stupéfiés et aux trois quarts morts.

C'est alors que commence la boucherie.

A un signal donné, les chasseurs se glissent près de leurs

victimes, et on commence le feu, qui se prolonge bien après que le dernier éléphant est tué. Les coups de fusil à pierre pleuvent encore sur les cadavres, et on s'acharne dessus jusqu'à ce que leur peau soit criblée comme une cible.

Le même usage est employé dans l'Inde.

La chasse à l'éléphant se fait d'une manière plus hardie chez les Arabes des sources du Nil-Blanc, qui habitent le voisinage des Schillouks (1).

Deux cavaliers armés de lances suffisent pour abattre le monstrueux animal; mais d'ordinaire ils se mettent quatre ou six; et si l'éléphant est en un lieu découvert, sa perte est certaine. Les cavaliers se mettent à sa poursuite, galopent autour de lui à grande distance, en resserrant toujours leurs évolutions; lorsqu'ils en sont très près, un cavalier met pied à terre en évitant d'être aperçu par l'éléphant, qui surveille en ce moment les autres chasseurs; il se glisse jusqu'à l'animal, et lui porte un coup terrible dans le ventre, où la lance lourde et acérée pénètre profondément. L'éléphant bondit, se retourne; mais les cavaliers placés en face de lui, l'assaillent et le harcèlent; et tandis que l'animal charge ces cavaliers, le premier remonte à cheval, et fuit comme le vent, car leurs agiles petits chevaux sont si bien dressés, qu'ils n'abandonnent pas leurs maîtres, alors même que tout fuit autour d'eux. En un clin d'œil, le chasseur a rejoint ses compagnons, et l'attaque recommence jusqu'à ce que l'éléphant succombe, épuisé par la perte de son sang.

(1) Voir M. le professeur Gilbert. *L'Afrique inconnue.*

Les Arabes en abattent ainsi six et huit en un jour.

Enfin, les Matabélés du Zambèze se servent préférablement du *umhopo* pour la capture de ces animaux.

Les chefs en font usage quand ils veulent donner de l'occupation à leurs nombreux guerriers. Le long d'une rivière, dans un endroit où l'on sait que le gros gibier est abondant, on creuse une fosse de cinq mètres de côté sur cinq mètres de profondeur. Au moyen de tronçons d'arbres, on lui fait un rebord qu'aucun animal pris au fond de la fosse ne peut escalader. Du bord du puits on conduit, en forme d'avenue, deux haies élevées, qui d'abord courent parallèlement, ensuite, à une distance de cinquante mètres, vont en s'élargissant à travers les buissons jusque près de la rivière. Ces deux haies ont souvent plus d'un quart de lieue de longueur, laissant ainsi à l'ouverture un passage d'un quart de lieue de largeur. Vers le soir, au moment où les animaux se rendent à l'abreuvoir, quelques milliers d'hommes, formant un immense cordon autour du piège, exécutent une battue générale et poussent peu à peu le gibier vers l'ouverture de l'*umhopo*. Les plus rusés de ces animaux, flairant le danger, refusent de marcher en avant; ils se retournent sur leurs agresseurs et essaient de s'échapper en forçant le passage à travers les rangs des guerriers. Le combat s'engage, et de nombreuses victimes percées d'asségaies tombent sur le champ de bataille. Les autres se précipitent vers la fosse, où, voyant une étroite ouverture, ils croient pouvoir s'évader, et viennent en bandes serrées, tomber pêle-mêle l'un sur l'autre dans la trappe. Cette masse vivante, prise au piège, est composée d'éléphants, de buffles, d'élangs, de gnous, d'antilopes, par-

fois même de lions, de léopards, et d'autres bêtes féroces ; et tous ces animaux, en tombant, se brisent, s'étouffent, se déchirent dans une lutte affreuse. Les derniers venus trouvant la fosse comble jusqu'au rebord, passent au galop sur ce pont vivant, et sont reçus à coups de lances par les hommes cachés derrière la palissade. Le gibier ainsi capturé est ensuite fidèlement rapporté au chef, qui en fait la distribution lui-même (1).

En terminant l'étude de l'éléphant, on peut se demander s'il est domesticable.

Pour résumer cette question, dont l'importance économique n'échappe à personne, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici un fragment de la savante étude (2) de M. A.-J. Wauters, dont nous acceptons toutes les conclusions :

Ce fut au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, dit-il, à l'époque d'Alexandre-le-Grand, que, pour la première fois, les Européens apprirent à connaître et à combattre les éléphants domestiques.

Quinze de ces animaux figuraient à la bataille d'Arbelles (331 avant J.-C.), rangés devant le centre de l'armée persane commandée par Darius : ils tombèrent au pouvoir des Grecs. Plus tard encore, quatre-vingts éléphants restèrent vivants aux mains des Macédoniens, à la bataille de l'Hydaspe, où Alexandre vainquit Porus (327 avant J.-C.).

Les successeurs du célèbre conquérant introduisirent

(1) Cf. Livingstone, *Exploration dans l'Afrique centrale*, p. 28.
Mission au Zambèze, p. 126.

(2) *Mouvement géographique*, 1886, p. 39, col. B.

les éléphants de guerre et de parade dans le monde occidental. Les Séleucides eurent toujours à leur cour et dans leurs armées d'imposants trains d'éléphants qu'ils faisaient venir des Indes. Les Lagides, qui ne pouvaient, sans passer sur le territoire étranger, faire venir leur remonte de ces contrées lointaines, se virent forcés de s'adresser à l'espèce indigène, et dès le III^e siècle avant J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphe, la traite des éléphants fut organisée en Égypte.

Les chasseurs fondèrent diverses colonies, tant le long du Nil jusqu'au confluent de la branche bleue que sur le littoral de la mer Rouge, où les stations maritimes ne tardèrent pas à former une chaîne qui allait jusqu'au delà du cap Guardafui. A portée de chacune d'elles, il y avait dans l'intérieur des établissements pour la chasse et la garde des éléphants. Le premier établissement fondé pour la chasse des éléphants sur le littoral de la mer Rouge fut *Ptolemaïs Epithéras* (Ptolemaïs des chasses), situé, selon d'Anville, près du Ras-Ahéhaz.

C'est donc sur les éléphants du bassin du Nil que les premiers essais furent tentés en Afrique, et bientôt les Lagides furent en état d'opposer, dans les combats, des éléphants africains aux éléphants indiens des Séleucides. Parmi les batailles que livra Antiochus III, roi de Syrie, pendant la longue durée de son règne, il en est une qui fait époque dans l'histoire des éléphants : c'est celle de Raphia, où ce roi eut à combattre l'armée égyptienne de Ptolémée Philopator (217 avant J.-C.). Ce fut la première occasion bien constatée où les éléphants de l'Inde se trouvèrent en présence de ceux d'Afrique, et où la supériorité de la race asiatique fut bien établie par le résultat : tous

les éléphants de l'armée de Ptolémée qui prirent part au combat furent détruits par les éléphants d'Antiochus. Aucun prince de la race des Lagides ne parvint à réunir autant d'éléphants que Philadelphie, soit pour le service de ses armées, soit pour le luxe de la cour. Saint Jérôme dit, en faisant l'énumération de ses forces, qu'il avait quatre cents éléphants de guerre.

Tandis que sous les règnes brillants de princes amis des arts, des sciences, des lettres et du commerce, l'Égypte devenait une puissance intellectuelle et commerciale de premier ordre, non loin d'elle s'élevait une rivale redoutable qui, elle aussi, n'allait pas tarder à ambitionner l'empire de la Méditerranée et à tenir en échec la puissance, déjà si formidable, de la jeune république romaine. Carthage allait, pendant plus d'un siècle, occuper le monde de ses bruyants exploits.

En voyant les Ptolémées étendre constamment leur territoire du côté de l'ouest, les Carthaginois songèrent à mettre leurs armées au niveau de celles des Égyptiens et à se pourvoir d'éléphants de guerre.

Des officiers furent envoyés dans les forêts qui bordent le pied de l'Atlas; ils y organisèrent des chasses et y recrutèrent les imposants trains d'éléphants qui jouèrent un rôle si important dans les deux premières guerres puniques. Le document le mieux constaté qui nous soit resté sur ce sujet est un passage d'Appien, où on lit que les Carthaginois envoyèrent Astrubal, fils de Giscon, à la chasse aux éléphants.

Les guerres puniques éclatèrent. A peine les Romains eurent-ils fait connaissance, à la bataille d'Héraclée (280 avant J.-C.), avec les éléphants d'Asie de Pyrrhus, qu'ils

se trouvèrent à Agrigente, en Sicile, en présence des éléphants d'Afrique du général carthaginois Hannon.

Nous n'entrerons pas dans les détails de l'histoire militaire des éléphants : on connaît le rôle qu'ils jouèrent pendant la lutte à outrance que se livrèrent les Carthaginois et les Romains. Chacun sait, entre autres détails, qu'Annibal traversa les Alpes avec une quarantaine d'éléphants. Il en avait encore trente-sept lorsqu'il arriva au Rhône, que les animaux passèrent sur de grands radeaux. Dans les Alpes, on eut une peine extrême à traîner ces lourds quadrupèdes à travers les neiges, dans des chemins étroits, escarpés et presque impraticables. Dans une partie de la route, il fallut que l'armée travaillât trois ou quatre jours, rien que pour leur frayer le chemin; et lorsqu'ils furent arrivés en Italie, ils étaient tellement faibles qu'ils pouvaient à peine se tenir sur leurs jambes. L'histoire ne dit pas combien il en mourut.

Les éléphants d'Annibal participèrent à presque toutes les grandes batailles qui se livrèrent en Italie, en Espagne et en Afrique.

A la bataille de Zama (202 avant J.-C.), où s'écroulèrent la fortune d'Annibal et celle de Carthage, les éléphants carthaginois livrèrent un rude combat à la cavalerie romaine, et dans le traité qui mit fin à la guerre, les Carthaginois s'engagèrent à ne plus entretenir d'éléphants à l'avenir.

Les rois d'Afrique suivirent l'exemple que Carthage elle-même avait emprunté à l'Égypte, et adoptèrent l'usage des éléphants de guerre. Masinissa, roi des Numides, ce fidèle allié de Rome, en fournit souvent aux armées de la république. Jugurtha opposa vainement les siens aux

légions de Métellus. Juba, roi de Mauritanie, ne fut pas plus heureux dans l'essai qu'il fit des siens contre Jules César.

C'est à la bataille de Tapsus (47 avant J.-C.), remportée par ce grand homme de guerre contre les partisans de Pompée, que pour la dernière fois les éléphants d'Afrique figurèrent sur les champs de bataille. Ceux qui tombèrent vivants aux mains du vainqueur furent transportés en l'Italie, où ils ornèrent son triomphe. On vit ce jour-là l'imposant spectacle de quarante éléphants, rangés sur deux files, précéder le dictateur dans sa marche au Capitole, en portant des flambeaux dans leur trompe.

Réduits, après la conquête de l'Afrique, à un rôle purement pacifique, les éléphants ne figurèrent plus désormais que dans les jeux et dans les grandes cérémonies de la ville des Césars. Abandonnant les champs de bataille, ils prirent possession des cirques, où on les vit lutter tantôt contre des gladiateurs, tantôt contre des animaux, tels que les taureaux et les tigres.

De guerriers, ils deviennent saltimbanques et exécutent dans les spectacles les tours les plus étonnants. Non seulement on les voit faire des armes, jouer à la boule et danser la pyrrhique, mais ils donnent des représentations burlesques et jouent de véritables pantomimes.

Plin raconte qu'on vit un jour quatre éléphants en porter un cinquième étendu dans une litière, contrefaisant, de la façon la plus comique, les airs pleins de langueur d'une personne malade. Une autre fois, on les vit parcourir des salles remplies de personnes étendues sur des lits et mesurer leurs pas de manière à ne toucher aucun des dormeurs.

Sous Germanicus, douze éléphants exécutèrent une charade en costume dramatique : les mâles étaient revêtus de la toge, et les femelles de la tunique. Après la parade, on leur servit une magnifique collation, où nos éléphants se conduisirent en convives bien élevés, se passant les plats avec courtoisie, et étonnant les spectateurs par leur sobriété et leur bon ton.

Dans les jeux que Néron institua en l'honneur d'Agrippine, on montra des éléphants dansant sur la corde raide; et sous Galba, fait réellement incroyable s'il n'était attesté par des témoignages contemporains, un de ces animaux, chargé d'un chevalier romain, monta sur un câble tendu jusqu'au sommet du cirque et redescendit dans l'arène par le même chemin. Suétone, qui relate ce fait, oublie de nous dire si ce Blondin à quatre pattes faisait usage du balancier.

Adrien tira des éléphants un parti plus utile dans une des plus belles opérations qu'ait exécuté la mécanique des anciens : il en employa vingt-quatre pour déplacer le fameux colosse de Néron, et pour le transporter près de l'amphithéâtre auquel il devait donner son nom.

Enfin, on attelait aussi les éléphants aux chars de parade destinés à porter les images des dieux et des empereurs, dans les grandes cérémonies et dans les apothéoses.

Les grandes fêtes *séculaires* par lesquelles l'empereur Philippe célébra le millième anniversaire de la fondation de Rome furent la dernière circonstance où les éléphants parurent en grand nombre dans les spectacles. Ce fut vers ce temps-là (248 après J.-C.), que le gouvernement renonça probablement à entretenir des dépôts d'éléphants : en effet, à partir de cette époque, on ne voit plus ces animaux

paraître dans le cirque, ni dans l'amphithéâtre. Et l'intelligence des éléphants demeure monopolisée entre les mains des *Barnum* de province.

On le voit, il est absolument contraire aux renseignements fournis par l'histoire, d'écrire qu'on ne dresse pas l'éléphant d'Afrique parce que c'est un animal stupide, lâche et craintif.

Tout démontre, au contraire, que l'espèce africaine, dont nous venons de plaider la cause, est intelligente et susceptible de domestication tout aussi bien que l'espèce asiatique. Elle l'a prouvé pendant cinq cents ans.

CHAPITRE II.

L'ivoire. — Son utilisation par les noirs. — Les tombes d'ivoire. — Les temples d'ivoire. — Les cimetières d'éléphants. — L'ivoire, brandon de discorde. — La grande guerre des Abenhos et des Batékés. — Diplomatie africaine. — Deux génies. — La douane indigène. — Le trafic d'ivoire. — Les esclaves de l'ivoire. — Effet du commerce de l'ivoire sur les mœurs locales. — La grande passe de l'ivoire. — Les entrepôts d'ivoire au Stanley-Pool.

Les indigènes sont loin d'ignorer le côté utilisable des défenses d'ivoire (*M'pungi*. Bg. *Mionzo*).

Ils s'en font des pilons, des trompes, des cuillères et divers autres ustensiles. Cette matière entre aussi pour beaucoup dans leurs objets de parure, spécialement dans la fabrication des bracelets, des jambières et des épingles à cheveux.

Ils placent aussi, pour honorer davantage les défunts, des pointes d'ivoire sur les tombes des grands chefs. Le cimetière de Muchié, au Kassai, où j'ai vu des tombeaux ainsi ornés, renferme des pointes magnifiques rassemblées en guise de monuments funèbres, mais détériorées avec intention par les noirs, afin qu'elles n'excitent point la cupidité des passants.

Livingstone, en descendant le Zambèze, rencontra aussi, dans l'île de Calai, en aval du confluent du Tchobé, une sépulture de ce genre :

« Le tombeau de l'ancien chef, dit-il (1), est entouré de soixante-dix énormes défenses d'éléphants plantées dans le sol, et dont les pointes sont tournées vers l'intérieur du cercle. La tombe elle-même est couverte d'une pile de trente dents pareilles, qu'y a déposées la famille du défunt. Le soleil et la pluie ont profondément altéré celles qui en ont subi l'influence, mais les autres sont assez bien conservées. »

Dans l'Arouhouimi, Stanley vit un petit temple d'idoles entièrement construit de cette matière :

« Au moment où nous allions nous embarquer, un de mes hommes vint me dire que, dans le village principal, il y avait un *meskiti* d'ivoire (2), et que dans toutes les maisons l'ivoire était aussi abondant que le bois de chauffage.

» L'instant après, j'étais devant le *meskiti*; un simple toit circulaire, supporté par trente-trois dents d'éléphant et servant d'abri à une idole de bois de quatre pieds de hauteur, peinte en rouge vif, avec des yeux noirs, une barbe et des cheveux. L'image était grossière, mais représentait la figure humaine, sans qu'on pût s'y méprendre. Mes Voua-Ngouana désiraient avoir les défenses : ils eurent la permission de les emporter. Nous recueillîmes, en outre, une centaine de morceaux d'ivoire sous forme de coins, de trompes de guerre, de boules, de bracelets, de pilons à broyer le manioc et les herbes, de maillets à battre l'écorce pour en faire de l'étoffe. » (3)

(1) *Exploration dans l'Afrique Australe*, ch. V.

(2) *Meskiti* : église ou temple.

(3) *A travers le continent mystérieux*, tome II, page 273.

Cette désinvolture et cette prodigalité de la part du noir du Congo ne tiennent pas tant à son ignorance de la valeur de l'ivoire qu'à l'extrême abondance des pointes dans le Haut-Fleuve, et à leur écoulement relativement restreint jusqu'à ce jour.

L'indigène, nous l'avons vu, chasse le pachyderme en vue de cet ivoire. Mais il se le procure encore autrement :

Les éléphants ont des cimetières communs, cachés dans les clairières, au plus profond des forêts, où chacun, s'il le peut, va mourir à son heure. C'est là surtout que les noirs se fournissent d'ivoire, qu'ils n'ont qu'à ramasser, et l'on peut dire à la lettre de ces ossuaires mystérieux qu'ils sont les mines d'or de l'Afrique équatoriale.

Si l'ivoire est la source du grand commerce intérieur, il y est aussi l'aliment des discordes intestines les plus graves.

Il y a quelque trente ans, la guerre éclata entre Abanhos et Batékés. Le *casus belli* consistait en ceci, que les Abanhos, habitant plus haut sur le fleuve, ne pouvant parvenir jusque là à vendre leur ivoire aux Bacongos que par l'entremise naturellement intéressée des Batékés du Pool, voulurent se libérer de cet intermédiaire, et faire leurs affaires par eux-mêmes. Mais cette combinaison ne faisait pas le compte des Batékés : une guerre acharnée éclata, et, chose inouïe dans les annales militaires du Congo, soixante-seize morts restèrent dans les deux camps.

Les Batékés, qui représentaient la tradition, furent vainqueurs ; et aujourd'hui encore les Abanhos ne vendent leur ivoire qu'aux Batékés, qui le revendent ensuite aux Bacongos.

Une autre conséquence de cette guerre est la suivante, qui mérite d'être rapportée.

Le pays des Abanhos et le pays des Batékés pris comme unité territoriale, il fut convenu que les premiers seraient les chefs de l'eau, et les seconds chefs de la terre; c'est-à-dire qu'au cas d'une nouvelle guerre entre les deux parties, ni les Abanhos n'auraient à payer d'amende aux Batékés, si quelque Batéké venait à être tué par eux *sur eau*, même en territoire Batéké; ni que les Batékés n'auraient rien à payer aux Abanhos, si quelqu'un de ceux-ci était mis à mort par les Batékés *sur terre*, même en pays Abanho.

Cette combinaison, qui paraît tout d'abord absurde, témoigne, si on l'approfondit, d'un très grand sens politique.

Les Batékés vainqueurs, en effet, que voulaient-ils pour l'avenir? Assurer naturellement les fruits de leur victoire, c'est-à-dire empêcher les Abanhos de trafiquer directement avec les indigènes du Bas-Fleuve, et d'arriver à cette fin jusqu'à ces derniers, soit par eau, soit par terre. Or, d'une part, en se déclarant les maîtres de la terre (déclaration reconnue par les Abanhos, et qui entraînait pour les Batékés le droit de tuer impunément sur terre tout Abanho suspect), les Batékés empêchaient aisément les vaincus de tenter le commerce en dehors d'eux par voie de caravane terrestre. D'autre part, en accordant aux Abanhos le titre de chefs de l'eau, les Batékés n'oublient pas la clause essentielle établie tout d'abord par eux et sanctionnée par la victoire, qui interdit aux Abanhos de faire passer leur ivoire par la voie du fleuve aux trafiquants d'en-deçà du Pool.

Cet arrangement d'une profonde diplomatie était donc

tout entier à l'avantage des Batékés, sans que les Abanhos en aient reçu le moindre ombrage : les premiers jouèrent à la générosité et au désintéressement, et ils prirent tout.

N'est-il pas étonnant de trouver tant de sagesse dans ces têtes de sauvages? Car enfin, même à la Conférence de Berlin, où les premiers diplomates de l'Europe se trouvèrent réunis, a-t-on vu meilleur jeu?... De quoi s'agissait-il? Du partage d'un gâteau qui se décompose de la sorte : Un fleuve qui aboutit de l'Atlantique au Tanganika, les lacs Tanganika et Nyanza, et la partie orientale d'Afrique qui va de ces mêmes lacs à l'Océan Indien.

M. de Bismarck est l'arbitre dans le débat. Il ne veut rien pour lui-même, certes non! Une part du Congo à l'Association Internationale, une autre portion à la France, une autre au Portugal, avec une clause très essentielle, qui est la déclaration formelle du commerce libre sur toute l'étendue de ce fleuve. Des tiraillements, venus on ne sait comme, s'élèvent tout à coup entre le nouvel État libre et la France, entre le nouvel État libre et le Portugal : la jeune nation naissante voit à nouveau son existence menacée. Mais le chancelier tout puissant fera s'envoler ces fumées, à une seule condition, c'est que le Souverain de l'État libre retire tous ses agents de la partie orientale d'Afrique. Karéma et M'pala sont supprimés. L'expédition orientale qui se préparait à Zanzibar est rappelée. Puis un jour, le Kilimandjaro s'ombrage des couleurs allemandes, la Germanie annexionne la branche orientale du gâteau en reléguant Saïd Bargach dans son île; l'empereur Guillaume est le chef de la terre.

Quant à l'autre morceau, M. de Bismarck a eu soin de s'en assurer tous les avantages sans en avoir les soucis et

les charges, précisément par cette clause essentielle tout d'abord stipulée, et garantie par les autres puissances, chefs de l'eau, que la liberté complète du commerce est acquise à tous sur le fleuve (1).

Sauvages ou civilisés, tous les hommes de génie se rencontrent.

Mais revenons à la question de l'ivoire, dont le trafic appelle notre attention.

A l'endroit où le fleuve vient se déverser dans le Pool, les Batékés ont établis sur chaque rive un village, dont les habitants, véritables douaniers, surveillent le courant jour et nuit.

Dès qu'un canot d'Abanho chargé d'ivoire est signalé, les pirogues se détachent du bord et vont à sa rencontre. Un Batéké se décide-t-il à acheter, il remet aussitôt, avant que d'atterrir, un présent plus ou moins considérable au marchand en guise d'arrhes, emporte toute la cargaison dans ses huttes, et l'y détient. L'acceptation du cadeau entraîne pour le vendeur l'obligation de ne plus pouvoir traiter avec d'autres qu'avec son premier client. Une fois à terre, on discute le prix d'achat, et..., je vous laisse à penser la vie que font alors les deux compères. Le marché enfin conclu, le Batéké est possesseur de l'ivoire, et en dispose. Et tandis qu'il se rend chez les Bacongos du Pool pour le leur écouler en détail, l'Abanho, lui, demeure

(1) L'autorité de l'Allemagne, celle au moins que lui reconnaît l'Angleterre, s'étend sur tout l'immense territoire qui va de l'embouchure de la Rovuma (10° 40 lat. sud) jusqu'à l'embouchure de l'Umbe, au port de Wanga (4° 3' lat. sud), touche, à l'intérieur, au lac Nyassa dans sa partie septentrionale, au Tanganika dans toute sa longueur, et au Victoria-Nyanza jusqu'à 1° de latitude sud. (Note de l'auteur.)

au village de l'acquéreur jusqu'à ce que celui-ci ait recueilli les marchandises nécessaires pour liquider sa dette : ce qui dure parfois plusieurs mois. La valeur des arrhes, cela va sans dire, est alors défalquée du prix convenu.

Si par la faute de l'acquéreur, le paiement se faisait trop attendre, le vendeur, tout en restant au village Batéké jusqu'à résolution de la dette, aurait le droit de s'emparer de quelques esclaves de son débiteur et de les détenir. Pour ce, on attache ceux-ci par le pied aux hommes mêmes du détenteur, comme les esclaves romains. Pour la marche, l'esclave a le cou serré dans une fourche en bois, et est poussé en avant par un noir qui en tient le manche à la main.

Remarquons en passant que l'Abanho achète lui-même à des peuplades plus éloignées l'ivoire qu'il vend aux Batékés, en sorte qu'il est aussi bien entremetteur entre les premiers fournisseurs et les Batékés, que ceux-ci entre les Abanhos et les Bacongos.

Par suite de ce monopole, le Batéké ne s'occupe de rien autre que de la vente de son ivoire. Il est relativement fort riche, ignore l'épargne, et dépense avec fidélité tout ce qu'il gagne. Pas de revenus, pas de succession, chacun est l'artisan de sa fortune. Jamais un Batéké, s'il n'est dans la misère, ne travaille la terre. Aussi les vivres sont-ils fort chers au Stanley-Pool. Quant à ses mœurs, à l'encontre de celles de l'Abanho, elles sont entièrement relâchées, ou, pour mieux dire, il n'en a pas (1).

Comme nous avons établi une station au point confluent du Congo et du Kassai, tout l'ivoire du Haut-Fleuve

(1) Voir : *Le Congo ethnographique*. (Sous presse).

nous passait sous les yeux en se rendant au Stanley-Pool. Et les pirogues indigènes en transportent là journellement.

Une fois au Pool, les naturels du Haut-Fleuve dirigent leur ivoire sur deux points : au grand village de Kintamo, à gauche, et, à droite, au village de M'pila, qu'ils préfèrent. C'est sur ces deux marchés Batékés que les caravanes de Bacongos viennent se pourvoir de pointes, en échange desquelles ils donnent aux fournisseurs du sel, et les produits manufacturés qu'ils ont apportés de la côte.

CHAPITRE III

L'ivoire (*suite*). — Les Batékés marchands. — L'ivoire mystérieux. — Les marchés de M'pila et de Kintamo. — Les Silos. — Les *chimbouks* ou caravanes d'ivoire. — Le noir d'ivoire. — L'ivoire vert. — Les rivières d'ivoire. — La *Sandford Exploring Expedition*.

Cependant les Batékés de Stanley-Pool ne vendent pas toujours leur précieuse marchandise aux Bacongos. Souvent, les chefs de ces grands entrepôts « frêtent » eux-mêmes des caravanes considérables, qui s'en vont porter les pointes d'ivoire à la côte, du côté d'Ambrizette, de Saint-Paul de Loanda, de Kitembe (1), pour le compte de leurs patrons du Congo, sans s'arrêter aux quatre et six mois de marche que ce trafic leur impose, et dont ils ne tiennent d'ailleurs aucun compte dans la vente.

La pointe d'éléphant, à l'état naturel, est d'aspect jaunâtre ou très noire. Mais cette teinte est sans importance, l'intérieur de la dent étant toujours parfaitement blanc. Quelquefois, elle apparaît d'une couleur gris-sale et s'appelle « ivoire mort », c'est-à-dire qu'elle provient d'un animal décédé de longue date, et non tué. Sa valeur est alors

(1) On peut estimer, en moyenne, à cent tonnes et environ à cinq ou six mille défenses de toutes grandeurs l'exportation annuelle de la côte depuis le Congo jusqu'à Ambriz. C'est la partie de toute la côte occidentale d'Afrique qui en produit le plus. (Jeannest.)

beaucoup moindre. Les dents ont un poids moyen de trente à cinquante livres. On en trouve cependant, et elles ne sont pas rares, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix livres. Il en est même de cent vingt, qui valent plus de deux mille francs sur les marchés anglais. Pour être appréciée, notons que la pointe doit être aussi droite que possible, intacte, presque pleine, rayée de lignes sombres.

A certains moments donc, les deux villages du Pool, M'pila et Kintamo, regorgent de marchandise. Entrez-y alors, même à l'improviste : vous n'y verrez pas une dent.

Les négociants, dès le marché conclu, les enterrèrent, par mesure de sécurité d'abord, et aussi parce qu'ils prétendent que dans le sol les défenses continuent à grandir. Que si vous parlez alors d'achat, et exhibez les étoffes en vogue, la place du village se couvre aussitôt des plus magnifiques pointes qu'on puisse voir, à ce point qu'un jour, tandis que j'accompagnais un commerçant blanc à M'pila, quatre cents pièces s'y trouvèrent réunies ainsi en une heure.

Les Bacongos, munis de leurs achats, reprennent bientôt le chemin de la côte. Ils vont aux factoreries recommencer eux-mêmes la vente, et y chercher la compensation commerciale de leurs peines. Ces caravanes, nommées *chimbouk*, comptent jusqu'à deux cents noirs, vont à la file indienne, riches parfois de trois cents pointes d'ivoire. Celles-ci sont, durant le voyage, l'objet des plus grands soins et de la plus minutieuse surveillance, les petites enveloppées d'étoffes grossières et portées sur l'épaule, les plus grosses suspendues des deux bouts à une branche d'arbre solide que deux noirs maintiennent des deux mains, les deux extrémités de la perche reposant sur la tête.

Dès que les arrivants sont en vue d'une maison de commerce, il s'y produit un mouvement, une agitation, une impatience de fièvre, branle-bas de commerce.

Le blanc, désormais, ne vit plus, : il a senti l'ivoire.

Déjà tous les *linguisters* (courtiers noirs au service du blanc) sont en mouvement. Les uns envoient au-devant de la caravane leurs *mulecks* (serviteurs) les plus intelligents ; les autres viennent chercher chez les blancs les bons de marchandises qu'ils ont en réserve ; et tous partent vers la caravane, munis de ces présents, qu'ils destinent comme appâts aux *matoutes* ou chefs de la caravane.

Ils vont parfois ainsi fort loin dans l'intérieur, et c'est à qui y arrivera le premier. Chacun vante la richesse de ses blancs, la quantité de marchandises qu'ils viennent de recevoir. Ils promettent monts et merveilles pour les prix qu'on leur donnera, et font des cadeaux nombreux. Enfin, c'est une véritable bataille.

Une fois la caravane arrivée, le village des blancs est inondé de noirs ; les cours sont envahies : tout ce monde cause, crie, hurle, se dispute, se bat. Les *krouboys* jettent hors des magasins les caisses de marchandises d'échange ; d'autres roulent d'énormes balles de tissus dont on fait sauter les cercles. Partout règne une agitation extraordinaire.

C'est le chef de la factorerie qui s'occupe lui-même de l'achat. Au fur et à mesure que les dents sont présentées, les *marfouks* les sondent, en présence du blanc, au moyen d'une longue tige de fer. Une défense est creusée en moyenne jusques au tiers de sa longueur totale, et les noirs ne se font pas faute d'y tasser de la terre mouillée pour en augmenter le poids.

Les *linguisters* aussi ont surveillé le pesage, et s'accroupissent ensuite autour de la marchandise. Le blanc s'installe à sa table, fait ses calculs, dit son prix, et la discussion commence.

C'est quand les *linguisters* débattent ce prix avec les noirs de l'intérieur, qu'il est intéressant de les observer : intelligents, rusés, voleurs, menteurs, ils savent, au besoin, ne rien gagner sur une dent, mais parviennent en fin de compte à se faire de très beaux bénéfices et à persuader aux indigènes qu'ils n'ont rien conservé pour eux.

Le prix que le blanc a donné n'est jamais accepté d'emblée. Il faut disputer le terrain pied à pied, souvent pendant des heures. Si le pesage est chose délicate, l'achat, lui, est un véritable combat de patience, de tenacité, d'habileté et de diplomatie.

Les réclamations se croisent en tous sens ; les *linguisters* viennent vous chercher jusque dans vos chambres. Pour déjeuner, il faut se barricader et faire garder les portes ; et c'est au milieu de ce pêle-mêle, de ce vacarme, que vivent les blancs, pendant quelquefois quinze jours, obligés de veiller à tout, de surveiller tout, toujours sur le qui-vive, exposés au vol, ayant à peine le temps de reposer.

Enfin, le prix une fois arrêté, la dent ne vous appartient pas encore : il faut faire un cadeau dont l'importance est discutée comme le reste. Il arrive souvent alors que le *linguister* le trouve insuffisant, et retire sa pointe. Mais une fois qu'il a dit : *Viokessa*, rien ne saurait la lui faire rendre. Cette règle est absolue : sans cela, jamais les blancs n'en sortiraient (1).

(1) Jeannest. *Quatre années au Congo*.

L'ivoire brut est désigné sous le nom de *morfil* (1).

En coupant dans le sens de leur longueur des défenses fraîchement enlevées à l'éléphant, on trouve quelquefois dans l'intérieur des parties de couleur olivâtre auxquelles on donne le nom d'ivoire *vert*. Cette variété est

(1) L'importation annuelle de l'ivoire est d'environ cinq cent cinquante tonnes, qui ont pour lieux de provenance :

Égypte	180 tonnes
Côte orientale d'Afrique et Bombay	160 »
Côte occidentale	140 »
Cap de Bonne-Espérance	50 »
Mozambique	20 »

Le tableau suivant donne le détail de l'ivoire importé dans les Iles Britanniques de 1856 à 1863 :

1856	493 tonnes	valant en liv. st.	343,517
1857	494 »	» » »	421,318
1858	614 »	» » »	410,608
1859	541 »	» » »	336,147
1860	542 »	» » »	332,168
1861	558 »	» » »	297,491
1862	580 »	» » »	262,962
1863	464 »	» » »	256,059
	<u>4,286</u>		<u>2,660,270</u>

Dont il faut défalquer dix à douze tonnes par année pour les dents d'hippopotame et de morse ; soit chaque année une moyenne de 535 tonnes valant 332,593 liv. st., soit plus de 8 millions de francs.

Le prix des belles défenses africaines variait, il y a une dizaine d'années, de 32 à 72 liv. st. :

En 1867 le prix de ces dents variait de 39 à 42 liv. st., soit de	975 à 1,050 fr.
» 1870	» » 41 à 44 » » 1,025 à 1,100 »
» 1872	» » 58 à 61 » » 1,450 à 1,525 »
» 1873	» » 68 à 72 » » 1,700 à 1,800 »
» 1874	» » 53 à 58 » » 1,335 à 1,450 »

(Mouvement Géographique.)

L'État du Congo a exporté de 1886 à 1887 (juillet à juillet), 81,698 kilogr. d'ivoire, valant 1,633,960 francs.

Le marché de Liverpool cote cet ivoire 60 liv. st. la dent de 96 livres, 53/10 à 58 la dent de 68 à 84 livres, 53 à 56/10 la dent de 51 à 65 livres, 43 à 52/10 la dent de 30 à 49 livres, et 44 à 46/10 la dent de 20 à 29 livres.

très recherchée pour les ouvrages de luxe, parce qu'elle est plus tendre, plus facile à travailler, qu'elle se durcit en vieillissant, et qu'elle devient très blanche à l'air. J'ai vu de cet ivoire à diverses reprises à M'pila. A Luteté, l'agent de la factorerie française m'a fait voir, en 1886, une défense, d'ailleurs fort belle, dont la partie creuse intérieure renfermait adhérente une boule d'ivoire naturelle, semblable à une énorme bille de billard, qui s'y était formée.

Au contact de l'air et de la lumière, l'ivoire prend rapidement une teinte jaune désagréable. On lui rend alors sa blancheur primitive en l'exposant quelques jours au soleil dans un bain d'essence de térébenthine. On sait aussi que la calcination et le broiement des rognures et déchets d'ivoire, donne une poudre colorante connue sous le nom de *noir d'ivoire*.

Les autres emplois de l'ivoire sont trop multiples et surtout trop connus de tous pour que nous ayons à nous y arrêter ici.

La quantité d'ivoire exploitable au Congo est, actuellement encore, incalculable; et plusieurs générations passeront avant que ce produit précieux arrive à s'y épuiser. Pour qui a vécu et observé au Haut-Congo, cette double affirmation est une vérité de bon sens.

Au confluent du Kassai et du Congo, où je me suis trouvé longtemps, j'estime que, en prenant comme base d'appréciation un poids de quarante livres par dent, ce qui est peu, plus de six cent mille livres, soit trois cents tonnes d'ivoire, me sont passées sous les yeux pendant une seule année, fournies intermédiairement au Pool par les indigènes du Haut-Plateau. Que si une maison de commerce s'établissait à ce point, et, fournie abondamment de mar-

chandises d'Europe appréciées de ces noirs (1), parvenait à y arrêter à son profit les pirogues d'ivoire qui descendent du Kassaï et du Congo (ces deux canaux de l'ivoire intérieur), vers les deux marchés de Stanley-Pool, il n'est pas douteux qu'elle ne s'enrichisse rapidement (2).

La *Sandford Exploring Expédition*, qui étudie en ce moment cette question, précisément au point que je viens d'indiquer, et ailleurs, nous donnera bientôt à cet égard d'étonnantes révélations.

(1) L'auteur traite en détail de ces marchandises d'échange dans son étude sur le *Congo colonial*. (Sous presse.) (Note de l'éditeur.)

(2) J'en ai rapporté, à titre de curiosité, deux défenses moyennes de trente livres, dont la livre vaut 25 francs à Liverpool, et que j'y avais achetées à raison de deux pièces de mouchoirs, c'est-à-dire de fr. 2.50. (Note de l'auteur.)

CHAPITRE IV

Les lions du Congo. — L'hippopotame. — Les barrages d'hippopotames. — Une chasse à l'hippopotame. — Les chasseurs noirs. — Les bancs de crocodiles. — Les mœurs de l'hippopotame. — Le flâneur baille. — Une curiosité fatale. — Les balles explosibles. — L'attaque. — L'ivoire d'hippopotame. — La chasse à terre. — Gastronomie indigène. — Le marché de viande. — Le crocodile. — Une victime. — Le « travailleur d'hommes ». — La ponte. — L'élevage et le marché des crocodiles. — Les crocodiles d'Hérodote. — Un repas de chair de crocodile.

Dans un travail où la question économique n'aurait pas à primer, la première place de la faune serait nécessairement dévolue à son roi.

Le lion (Ballali : *N'kossi*) règne dans les grandes forêts des deux rives. Son existence y a été contestée par plusieurs. Elle est pour moi hors de doute, bien que personnellement je n'en aie jamais vu. Les indigènes le nomment *n'kossi*.

Près de Kwamouth, son rugissement magistral m'arrivait très distinctement, tous les soirs, de la rive d'en face. Plusieurs, d'ailleurs, l'ont rencontré dans leurs marches.

L'hippopotame (Ballali : *M'voubou*. Batéké : *N'gouvou*. Bangala : *N'gabou*) est le géant du fleuve. Il y pullule en certains points, tellement qu'assez avant dans le Kassai, un des tributaires du Congo, la navigation est parfois

momentanément entravée par les bandes de ces animaux. Sur le fleuve même, ils sont plus rares : cependant il s'en rencontre assez bien à Boma, aux divers embranchements de la rivière, et depuis le Pool jusqu'aux Falls.

Je lis, à ce sujet, dans mon journal de route :

« Avant-hier soir, 1^{er} juillet 1886, je pars avec six noirs en pirogue chasser l'hippopotame, car les vivres frais nous manquent depuis plusieurs jours. En route, des indigènes me rapportent que les habitants de N'Gandchou, village situé en aval, ont trouvé l'animal que j'avais tué ces jours-ci, près d'un banc de sable de notre station. Nous voyageons jusqu'à huit heures du soir, et campons au bord même du fleuve. Le voisinage des caïmans nous empêche de dormir avec sécurité. Le lendemain nous partons à l'aube. Le temps est clair, l'eau tranquille, et mes noirs me regardent avec de grands yeux clairs tout pleins de convoitise. A huit heures, dans la baie de N'Gandchou, nous tombons sur une douzaine d'hippopotames, dont je blesse trois bêtes. Un des coups a bien porté : les pagayeurs, avec de grands cris de joie, affirment que l'une d'elles est tuée. Comme ils sont amusants à voir, ces grands enfants de nègres, avec leurs contorsions, leurs battements de mains, leurs cris gutturaux qu'arrachent le plaisir et l'espoir : « Ici, maître ! là, maître ! encore un, maître !!... Tantôt l'un, tantôt l'autre abandonne sa pagaie, se dresse sur son banc, et pour imiter mon tir, lève un bras en l'air, et de l'autre simule de presser le chien d'un fusil, avec un long... thâââ... guttural, intraduisible, pour imiter le bruit de la poudre, qu'ils adorent. *Koufa*, tué ! ajoutent-ils, avec admiration.

» Tandis que je contemplais cette scène, le temps avait

passé. La bête ne revenant pas à flot, nous poursuivons notre navigation. Les hippopotames ne tardent pas à se montrer dans le fond de la baie, en deux bandes. J'en tue un, à la deuxième blessure, près de l'œil. En même temps, poussé par le courant, nous arrive, comme un colosse, flottant au large, les pattes en l'air, celui que j'ai tué tantôt. L'amener à terre, et le dépecer est vite fait. J'en donne une partie aux hommes pour le repas du jour, qui se fait incontinent; je charge le reste dans la pirogue, qui flotte maintenant à ras de l'eau, et nous repartons satisfaits.

» Dans la baie, vers midi, plus de quarante crocodiles, de toutes tailles, se chauffent paresseusement, allongés sur les bancs de sables, au soleil; au fur et à mesure que nous avançons, ils se jettent, l'un après l'autre, dans le fleuve. C'est l'heure à laquelle il les faut chasser, en les surprenant au repos ou à la sieste. Le seul endroit vulnérable est l'œil et ses alentours. »

Quant à l'hippopotame, il est tout le jour dans l'eau, d'où l'on ne voit sortir, de temps à autre, que le museau, pour respirer. On voit alors, çà et là, sur la nappe des eaux, surgir ces points noirs éphémères, d'où jaillissent deux nuages d'eau qui retombent sur le fleuve redevenu déjà solitaire. Souvent aussi, il ouvre en l'air une gueule effroyable, dont il est impossible de se faire une idée : le flâneur baille. Il aime aussi les bancs de sable recouverts d'un peu d'eau, sur lesquels il étend sa masse au soleil. Pour le tuer, il faut s'y prendre au matin, de très bonne heure. Il est alors plus paresseux, étant rempli d'herbages, et fatigué de ses courses nocturnes. Le seul endroit heureux est la partie comprise entre l'œil et l'oreille. S'il est à l'eau, il ne faut donc pas le tirer quand il regarde de front,